



### MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 16 décembre 2025 à 19h00 dans la salle de la mairie

- Participation à la prévoyance et à la mutuelle santé pour des agents
- Mandat pour engager un huissier en vue d'une procédure d'expulsion pour loyers impayés
- Questions et informations diverses

Le Maire, Charlie GILLET